

PARTAGE DE FICHIERS SOUS WINDOWS XP

Intérêt

Le **partage de fichiers** consiste à rendre disponible à travers le réseau le contenu d'un ou plusieurs répertoires. Tous les systèmes Windows possèdent en standard des mécanismes permettant de mettre facilement en partage le contenu d'un répertoire. Néanmoins le partage de fichiers peut poser des problèmes de sécurité, car, par définition, il donne accès aux autres utilisateurs au contenu d'une partie du disque dur.

Ainsi, il est essentiel de ne partager que des répertoires dont la révélation du contenu (voire la destruction) ne revêt pas une importance capitale. En outre, il est fortement déconseillé de mettre en partage toute une partition du disque dur. Cette opération est **fortement déconseillée si vous n'avez pas confiance en les autres utilisateurs du réseau !**

Noms de machine

En premier lieu, il est nécessaire de donner un nom de machine explicite et d'avoir tous les ordinateurs dans le même groupe de travail (ou domaine). Pour ce faire, il suffit d'aller dans Panneau de configuration / Système, puis dans l'onglet « Nom de l'ordinateur » et enfin sur « *Modifier...* ».

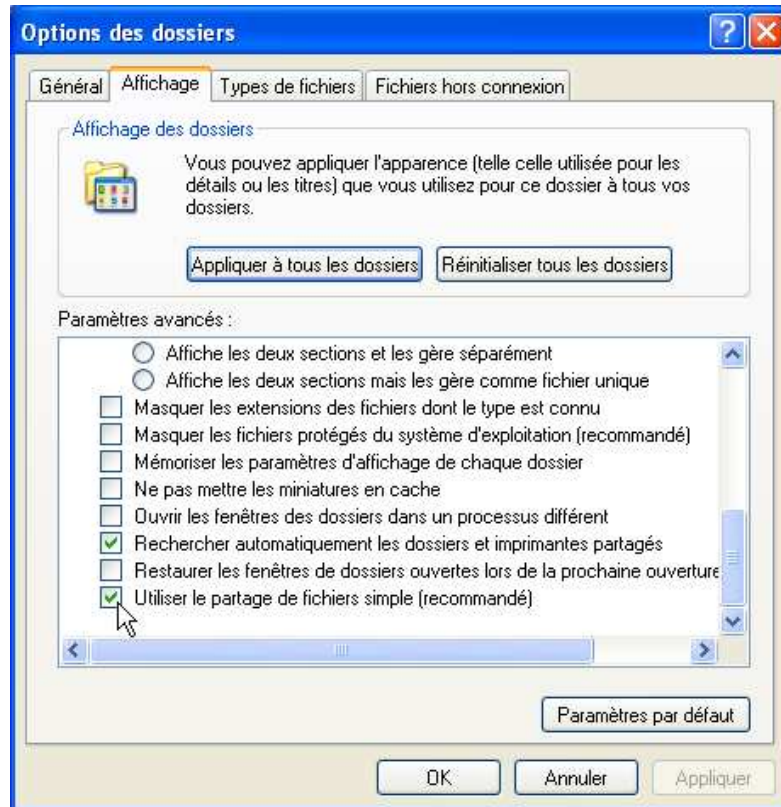


Il est nécessaire d'avoir les privilèges d'administrateur pour effectuer cette opération.

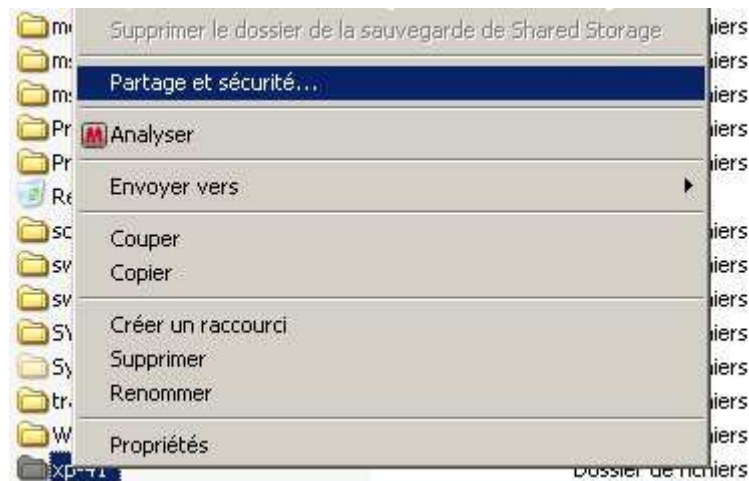
Partage de fichiers simple

Le partage de fichiers simple est le mode de partage activé par défaut (et le seul mode disponible sous Windows XP édition familiale). Il permet de partager globalement, pour tout le groupe de travail, les fichiers d'un répertoire, sans aucune restriction ni aucun mot de passe.

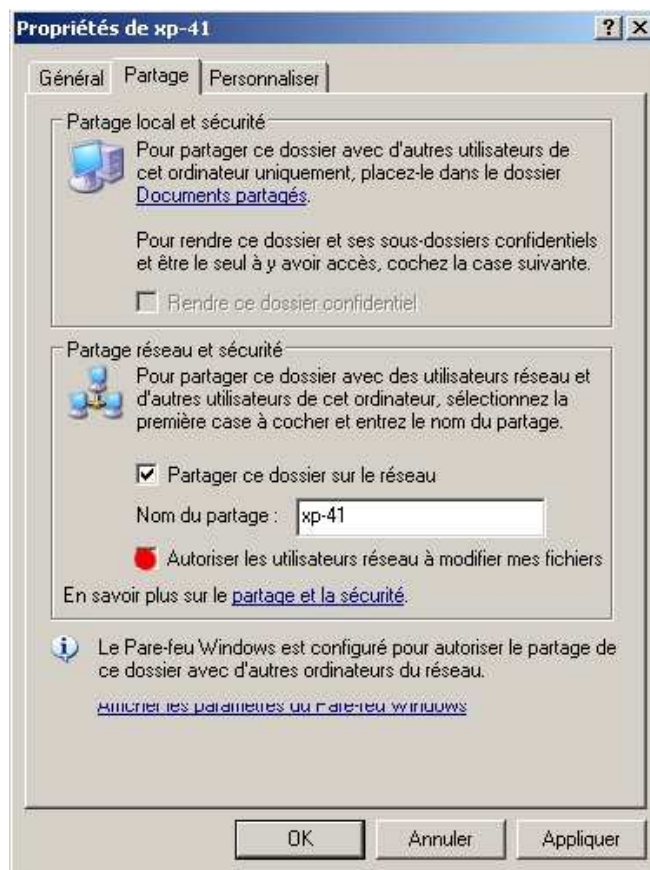
Il est toutefois nécessaire sous Windows XP Pro d'activer le partage de fichiers simple en ouvrant le poste de travail, puis *Outils / Options des dossiers...* / *Affichage*. En bas de la liste déroulante, veillez à ce que l'option *Utiliser le partage de fichiers simple (recommandé)* soit coché.



Ce travail de préparation et de contrôle étant effectué, pour **partager un dossier**, il suffit d'ouvrir l'**Explorateur Windows** et de cliquer avec le **bouton droit** sur le **dossier à partager**, puis de se positionner sur la ligne de commande « **Partage et sécurité...** » :



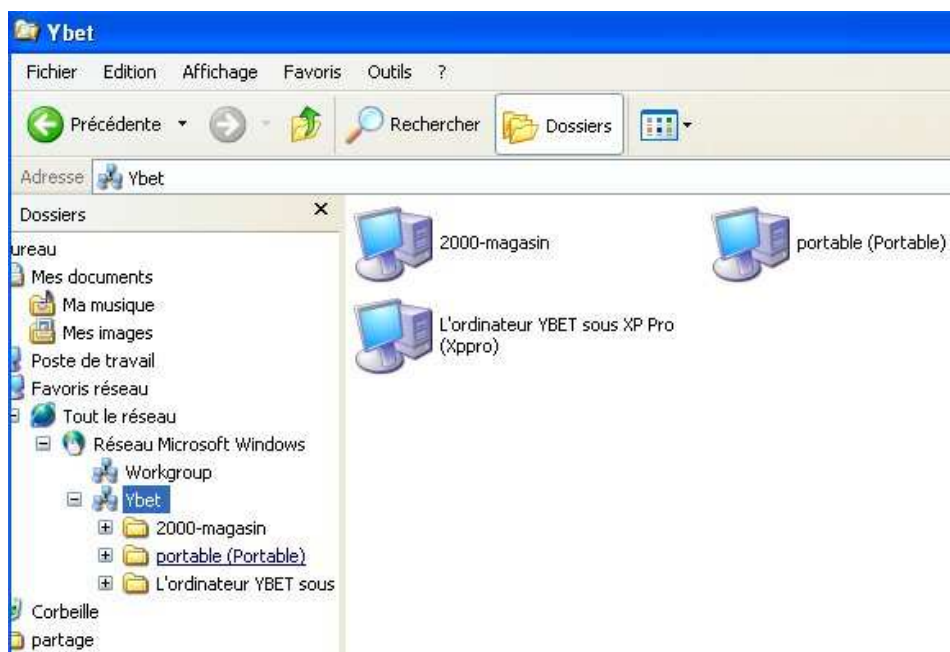
Choisir ensuite l'onglet « Partage » et cocher la case « Partager ce dossier sur le réseau ». Un nom de partage par défaut est alors proposé ; il peut être changé à sa convenance.



Attention : La case « Autoriser les utilisateurs réseau à modifier mes fichiers » doit être cochée en connaissance de cause.

Accès aux ressources partagées

Il se fait par l'intermédiaire de l'Explorateur Windows.



Développer « Favoris réseau » puis « Tout le réseau » puis « Réseau Microsoft Windows » puis le groupe de travail choisi. Les machines du groupe s'affichent et il est alors possible d'accéder aux ressources qui y sont partagées.

NOTIONS AVANCÉES DE PARTAGE EN RÉSEAU :

Partages administratifs et partages cachés

Lorsque le nom d'une ressource partagée se termine par le caractère « \$ », elle est alors cachée, c'est-à-dire qu'elle n'apparaît pas dans la liste des ressources.

Par défaut les systèmes Microsoft Windows possèdent des partages administratifs cachés afin de permettre à l'administrateur d'une machine d'accéder aux ressources de la machine à travers le réseau.

Les partages administratifs par défaut, accessibles uniquement aux administrateurs, sont les suivants :

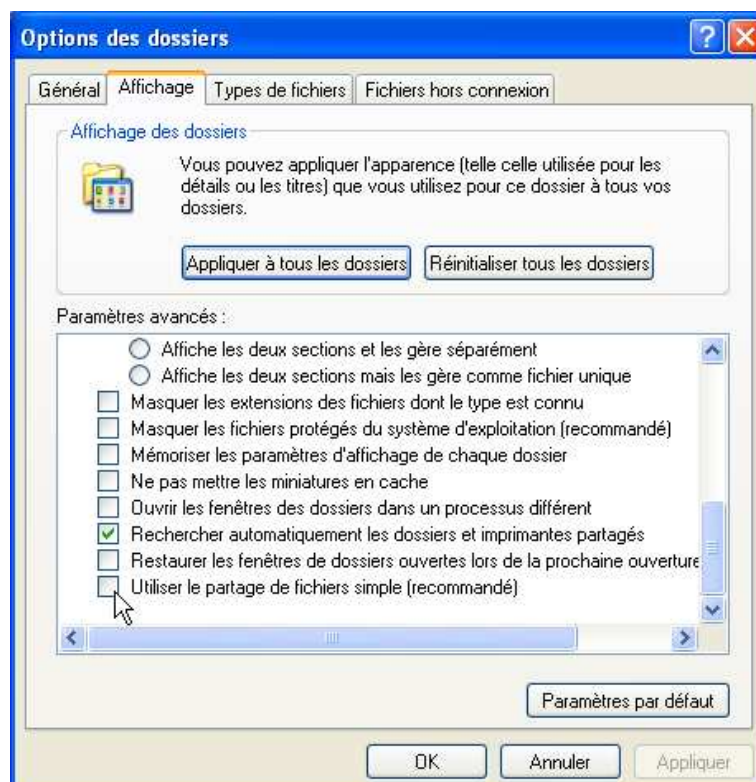
- **C\$** : Accès à la partition ou au volume racine. Les autres partitions sont également accessibles par leur lettre, suivie du caractère « \$ » ;
- **ADMIN\$** : Accès au répertoire %systemroot%, permettant la gestion d'une machine sur le réseau.
- **IPC\$** : Permettant la communication entre les processus réseau.
- **PRINT\$** : Accès à distance aux imprimantes.

Pour visualiser et gérer les partages administratifs de l'ordinateur, il suffit d'aller dans *Panneau de configuration / Outils d'administration / Gestion de l'ordinateur / Dossiers partagés / Partages*. Une alternative consiste à cliquer avec le bouton droit sur le poste de travail et sélectionner *Gérer*.

Partage de fichiers avancé

Le partage de fichiers avancé, disponible uniquement sous Windows XP Pro et supérieur, consiste à définir des autorisations d'accès aux ressources partagées par utilisateur ou par groupe d'utilisateurs. Contrairement au partage de fichiers simple, l'accès aux ressources partagées se fait suite à l'identification des utilisateurs.

Pour mettre en place le partage de fichiers avancé, il est nécessaire, dans un premier temps, de désactiver le partage de fichiers simple en ouvrant le poste de travail, puis *Outils / Options des dossiers... / Affichage*. En bas de la liste déroulante, veillez à ce que l'option *Utiliser le partage de fichiers simple (recommandé)* soit décochée.



Dans un second temps, il est nécessaire de créer autant de comptes utilisateurs que nécessaire. Pour créer des comptes utilisateurs, il suffit de cliquer sur *Comptes utilisateurs* dans le panneau de configuration, puis sur *Ajouter*. Si un compte identique (avec le même mot de passe) existe sur la machine distante, utilisée par l'utilisateur, il n'aura pas besoin de saisir son mot de passe pour l'accès au partage.

Lors du partage d'une ressource (clic avec le bouton droit, puis *Partage et sécurité*), il suffit de cliquer sur le bouton *Autorisations* :



Afin de restreindre l'accès à la ressource partagée, il est nécessaire de supprimer l'accès à « Tout le monde », puis de donner l'accès aux seuls utilisateurs autorisés. Éventuellement un accès anonyme peut être créé grâce au compte « Invité ».

Utiliser une ressource partagée

Pour utiliser un dossier partagé, il existe deux méthodes :

- L'utilisation directe de la ressource grâce à son adresse. L'adresse d'une ressource partagée est sous la forme suivante :

\\ordinateur\nom_du_partage

où **ordinateur** représente le **nom de l'ordinateur** ou **son adresse IP** et **nom_du_partage** correspond au **nom donné à la ressource partagée**. Si on met seulement \\ordinateur sans préciser le nom du partage, on doit obtenir la liste des partages accessibles de la machine.

- La connexion d'un lecteur réseau, permettant de lier la ressource partagée à une lettre de lecteur virtuel. Pour connecter un lecteur réseau, il suffit d'ouvrir l'explorateur de fichiers (Démarrer / Exécuter / « explorer », puis dans le menu *Outils*, sélectionnez *Connecter un lecteur réseau....* Choisir une lettre de lecteur disponible et renseigner le nom du dossier.
- Signalons aussi la commande

net use

qui permet le montage d'un lecteur réseau en ligne de commande ou dans un script. Taper: **net use /help** pour lister la syntaxe.

Diagnostics

Si l'accès aux ressources partagées ne fonctionne pas, la cause peut être une des suivantes :

- La connexion réseau entre les machines est incorrecte. Veuillez diagnostiquer le réseau ;
- Les utilisateurs n'appartiennent pas au même domaine.
- Les ordinateurs du réseau local doivent posséder le même masque de sous-réseau. Il est possible de le vérifier simplement grâce à la commande *ipconfig*.
- Un pare-feu (ou antivirus) sur l'ordinateur partageant la ressource, sur l'ordinateur accédant à la ressource ou sur le réseau empêche l'accès. Veuillez vérifier les réglages du pare-feu, éventuellement désactivez temporairement le pare-feu pour diagnostiquer si le problème est lié ;
- Le nombre d'utilisateurs maximal est 5 sous Windows XP familial et 10 sous Windows XP professionnel. Pour plus d'informations :
 - Limite du nombre de connexions d'entrée dans Windows XP - Article F314882 de la base de connaissance Microsoft
- Un caractère spécial (tel qu'un espace) dans le nom d'une ressource partagée peut empêcher l'accès pour des systèmes d'exploitation plus anciens.
- Les droits du système de fichiers NTFS peuvent interférer avec les droits du partage car les interdictions ont priorité sur les autorisations.